



LES ZIR FO



Le mot du Secrétaire

La période est propice aux vœux. Au nom du Conseil Syndical, je vous souhaite une bonne année 2024 !

Espérons que cette nouvelle année sera l'occasion pour nos employeurs de prendre de bonnes résolutions et de pouvoir répondre à nos revendications de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, préserver nos droits et d'avoir un salaire à la hauteur de notre valeur. Meilleurs vœux à tous !

Olivier Hallay

Aide à Domicile: rien de neuf !

Point sur le secteur :

En mai 2023, la valeur du point dans la BAD était de 5,62€. Pour que les salariés du Degré 1 soit au niveau SMIC et plus, il aurait fallu que la valeur du point soit à 6,004€. En décembre 2023, la valeur du point était à 5,77€. Pas suffisant pour éponger la perte de pouvoir d'achat. L'équipe de négociatrices FO, dont je fais partie, est la seule des organisations syndicales

Aide à Domicile

Geneviève Debilliers

Négociatrice de Branche

06.47.58.20.57

présentes lors des négociations qui ont eu lieu le 10 janvier 2024 à Paris, à avoir fait une proposition d'augmentation de la valeur du point à 7,28€, augmentation dont les employeurs ne veulent pas entendre parler. Nous avons également été les seules à proposer une augmentation de l'indemnité kilométrique à 0,55€/km, elle est aujourd'hui à 0,38€. Proposition mise de côté car les employeurs attendent les mesures qui seront prises par l'État au sujet de la mobilité dans le cadre de loi "Bien vieillir".

Dans les structures :

En 2023, l'avenant 43 n'était pas appliqué correctement par les employeurs, faute attribuée au Conseil Départemental qui ne financerait pas suffisamment. L'indemnité kilométrique n'était pas à la hauteur des frais engagés par les salariés, toujours perdants ! Bilan; notre secteur manque de bras, les structures sont en danger, elles risquent de fermer annoncent les employeurs ! Pourtant, nombre d'Aides à Domicile ont reçu des primes, des bons d'achats au mois de décembre, cartes carburant et cadeaux de Noël... et continuent d'en recevoir en ce début d'année, sûrement pour fêter 2024 !

Comment cela a-t-il été financé ??? L'avez-vous demandé ??? Au regard du contexte économique, il serait légitime de s'inquiéter: toutes ces largesses ne vont-elles pas fragiliser

davantage les structures ?

Alors oui, tout ça fait rêver en rose certains, mais d'autres, sans vouloir faire du cinéma, ont rêvé avec beaucoup de nuances de gris !

Prime d'assiduité : salariés cassés par le métier parce qu'ils sont trop investit, trop souvent en arrêt au goût des employeurs, PUNIS ! RIEN ! Montant des bons d'achats soumis aux mêmes critères : des miettes, si ce n'est RIEN !



Dans notre syndicat :

De nombreux combats sont encore à mener sur le terrain pour améliorer les conditions de travail, protéger les salariés, rendre les aides à domicile VISIBLES.

Notre équipe, composée d'Aides à domicile de terrain et d'administratives, communiquera sur notre page Facebook les prochaines dates de permanences qui auront lieu à Montpellier, Sète et Béziers dans les locaux de FO.

Nous organiserons au cours de l'année des réunions ouvertes à toutes et tous sur des thématiques ciblées.

Nous maîtrisons la Convention Collective, sommes sensibilisées à la problématique du handicap, en capacité de répondre à vos questions. Nous renseignons tous les salariés de la Branche de l'Aide à Domicile qui nous sollicitent. N'hésitez surtout pas à venir à notre rencontre !

Rejoignez-nous ! Se syndiquer, c'est aussi oser ensemble pour aller plus loin !

Inclusion Scolaire: le projet bien pâle !

Les structures médicosociales se vident, la désinstitutionnalisation en marche, l'inclusion systématique, font des victimes !

Les premières victimes sont clairement les enfants en situation de handicap, jetés en pâture dans un fonctionnement surdimensionné pour eux et vidé d'aides matérielles, humaines, à leur suivi scolaire, leur autonomie, leurs besoins primaires... en clair à leur épanouissement !

Suivent ensuite comme victimes les enseignants du milieu ordinaire, non formés, déjà pris par les limites d'un enseignant dans des classes chargées, en manque de moyens et de formations.

L'effet domino touche en bout de chaîne les établissements spécialisés et les professionnels qui y travaillent. Les profils du public s'alourdissent et certains accompagnements ne sont plus adaptés à l'agrément des structures ainsi que les moyens humains, professionnels et matériels.

Les structures sont à l'agonie et les conditions de travail ainsi que le travail se dégradent.

Les professionnels subissent, les turnovers se multiplient et les remplacements ne sont plus effectués faute de main d'œuvre, de moyens et d'attractivité !

Au final qui est gagnant ?

Le projet d'inclusion peut paraître beau mais la réalité est bien pâle !

Les jeunes qui retournent dans le milieu spécialisé, après l'échec de l'inclusion non adaptée, refait vibrer le sentiment de la différence, de "l'échec" mais aussi sur les familles de ces enfants "le deuil de l'enfant dit normal" !

Il est nécessaire de développer, multiplier les passerelles vers une inclusion modérée, adaptée et réfléchie. Prônons les scolarités partagées, avec des formations et des moyens !

Défendons l'accompagnement et les spécificités des établissements du médico-social.

Défendons nos métiers, nos diplômes, nos formations, nos approches du handicap.

Défendons l'enseignement spécialisé. Défendons nos usagers et leurs projets de vie.



LES ZIR FO



SE SYNDIQUER, C'EST OSER
ENSEMBLE POUR NE PAS SE
RÉSIGNER SEUL

LÉON JOUHAUX,
FONDATEUR DE FORCE OUVRIÈRE

Adhésion et informations :

sdasfo34@gmail.com

Suivez-nous :

 FO Action Sociale 34 Hérault

Exclus du SEGUR:

Force Ouvrière continue de se battre pour les Exclus du Ségur. Pas de chantage à la mise en place de la Convention Collective Unique pour octroyer les 183€ aux Exclus. A FO, nous le savons, la convention collective unique voulue par les employeurs ne résoudra en rien les problèmes du secteur, des salariés, des personnes accompagnés. Bien au contraire, elle les aggravera. Leurs communications mensongères n'y changeront rien !

Pendant que les syndicats employeurs font la sourde oreille en négociation, les salariés EXCLUS continuent de travailler, comme ils l'ont fait pendant la crise COVID.

Force Ouvrière revendique l'obtention immédiate et sans contrepartie des 183€ net pour tous, dans un accord étendu décliné dans chaque convention collective.



L'actualité revue par
Libre et Indépendant!



Mon patron vient
de me souhaiter
une bonne année !

Cool ! il compte
te verser un salaire décent
et te donner de bonnes
conditions de travail !

